

Ici encore se trouvent le même signe sacramentel, la même grâce et le même ministre que dans le texte précédent.

La tradition des premiers siècles du Christianisme confirme exactement les conséquences que nous venons de déduire de la Sainte Ecriture ; seulement les anciens Pères parlent non seulement de l'imposition des mains, mais encore de l'onction faite par l'évêque avec l'huile sainte sur le front du baptisé.

Il est facile de conclure de là combien ont tort les Protestants qui rejettent ce sacrement, puisqu'il est clairement énoncé dans la Bible et confirmé par l'enseignement des premiers âges de l'Eglise.

---